

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 1 7 ■ OCTOBRE 2 0 2 0

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Démarchage

La mairie n'a pas autorisé de démarchage à domicile sur la commune.
Soyez vigilants !

■ Alerte faux agents !

Des individus malveillants se font actuellement passer pour des agents du service de l'eau et de l'assainissement.

C'est pourquoi nous rappelons qu'aucune coupure d'eau ne peut être réalisée sans mise en demeure préalable, que les agents du Pays Voironnais portent des tenues spécifiques et sont munis d'une carte professionnelle que vous pouvez leur demander à tout instant.

Aucun agent du service n'est habilité à percevoir de l'argent dans le cadre de ses missions.

Nous vous invitons à rester particulièrement vigilants.

■ Permanences des élus

Les permanences des élus reprennent à compter du **samedi 3 octobre**. Elles ont lieu, sans rendez-vous, un samedi matin sur deux, de 9 h à 12 h, en mairie. Les prochaines dates sont indiquées tous les mois dans la rubrique agenda.

TRAVAUX

Travaux du mois

- La campagne de fauchage des accotements des voiries communales a débuté fin septembre et devrait se terminer aux alentours du 10 octobre. L'entreprise AGERON est chargée de ce travail. A l'approche des véhicules de chantier, réduisez votre vitesse et restez attentif.
- Une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite va être créée à proximité de l'entrée du cimetière.
- Sur le Chemin de la Commanderie, après trois relances faites par les services techniques, Orange nous a informés que l'intervention (remplacer un poteau et 90 m de câbles) est programmée le 6 novembre.
- Courant octobre, doivent débuter les travaux de création des cheminements piétons du Scey et de la route de la Patinière ainsi que le passage surélevé au croisement du Chemin du Gay, du Chemin des Nénuphars et de la RD 120.

Nous essayerons dans chaque VE de vous donner des nouvelles des travaux programmés et de leur avancement.

CITOYENNETÉ

Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 12 jeunes élèves de CM1 et CM2, élus en début d'année par leurs camarades. En raison des événements actuels, nous sommes cette année dans l'impossibilité de réaliser les élections du conseil municipal des enfants. Cependant l'année dernière une équipe dynamique a été élue. Elle n'a pas eu la possibilité d'aller au bout de ses projets, leur mandat ayant été très réduit. Nous leur avons donc proposé de prolonger leur participation. Vous pouvez leur faire part de vos idées grâce à la boîte aux lettres (près du nichoir à livres, en façade ouest de la mairie). Vous pouvez également retrouver les réponses aux propositions qui leur ont déjà été faites sur le lien: https://www.st-jean-de-moirans.fr/cms_view-File.php?idtf=26968&path=petit-journal-du-CME.pdf

EN BREF

Bienvenue à

- Amély Della Siega née le 28 août

Il nous a quittés

- Claude Maillefaud le 20 septembre

Ils ont uni leur destinée

- Faustine Milla et Nabil Charriet le 5 septembre
- Annabelle Dieu et Emmanuel Tuillon le 12 septembre
- Amandine Becouze et Janick Jourdan le 26 septembre

Artisan Chocolatier

Sandrine Chappaz, artisan chocolatier - confiseur vous informe des prochaines dates de livraison sur St Jean de Moirans, toujours sur la Place du Marché, le vendredi soir, de 18 h à 18 h 45 :

- les 2, 16 et 30 octobre
- les 13 et 27 novembre

Les « Gourmands » passent commande sur www.chocolatschappaz.com et choisissent sur la page livraison, « Livraison tout près de chez vous » en sélectionnant Saint-Jean-de-Moirans et la date de livraison souhaitée.

Tél. : +33 (0)6 74 88 35 77

contact@chocolatschappaz.com
Atelier-Boutique : 403 Chemin de la Seyta - 38380 Saint Laurent du Pont

Collecte de sang

Prenez une heure pour sauver trois vies !

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 12 octobre** au centre socio-culturel de 16 h 30 à 19 h 30.

Prendre rendez-vous sur www.resadon.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 14 septembre ont été prises les délibérations suivantes :

- Régime indemnitaire Police Municipale – IAT et IHTS. VOTE : 27 voix pour.
- Lauréat du concours « Projet école ». VOTE : 21 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention.
- Demande de subvention au Département – « Projet école ». VOTE : 27 voix pour.
- Demande de participation financière au CNFPT pour les apprentis. VOTE : 27 voix pour.
- Décision modificative. VOTE : 27 voix pour.
- Désignation d'un suppléant au TE 38. VOTE : 27 voix pour.
- Convention avec les associations : occupation des salles communales dans le cadre d'un protocole sanitaire strict. VOTE : 27 voix pour.
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal. VOTE : 27 voix pour.
- Adoption du règlement intérieur du restaurant scolaire. VOTE : 27 voix pour.
- Adoption du règlement intérieur des activités périscolaires. VOTE : 27 voix pour.
- Instauration du permis de démolir sur la commune. VOTE : 27 voix pour.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

CRISE SANITAIRE

Covid-19

La Commune de Saint-Jean-de-Moirans a été la première commune à désigner un élu référent COVID-19.

Ce choix a été fait pour mettre en place avec les associations les protocoles de reprise d'activité et informer les personnes qui en ont besoin. Une de ses premières actions a été de mettre un cahier au sein de la mairie pour que chaque personne qui rentre y soit inscrite.

Tout ceci dans le but de faciliter le travail de l'ARS au cas où une personne serait déclarée positive.

L'agent d'accueil retire tous les sept jours la feuille et la classe pour respecter la RGPD.

Le référent Covid-19 de la commune se renseigne, oriente et fait des propositions par rapport aux différentes décisions ministérielles et préfectorales pour la commune, dans l'intérêt de toutes et tous.

AIPE

Recherche de bénévoles

L'AIPE gère un RAM (Relais d'Assistants Maternels) sur 8 communes (Rives, Moirans, Saint-Jean-de-Moirans, La Murette, St Cassien, St Blaise du Buis, Charnècles et Réaumont), dont trois depuis bientôt 30 ans (Moirans, Saint-Jean-de-Moirans et Rives).

Le RAM est ouvert aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants. C'est un lieu d'information, de soutien et d'échanges pour les parents et les assistantes maternelles, et un lieu d'éveil pour les tout-petits.

L'AIPE coordonne également la Commission Acti'BB qui regroupe des professionnels et des parents des crèches, RAM et LAEP du territoire (les 8 communes + Coublevie). Cette commission initie et met en place des activités pour les enfants et leurs parents ou assistantes maternelles, comme le portage en écharpe, le massage bébé, le yoga en famille, l'initiation au cirque, mais aussi des spectacles ou conférences...

Bref, l'AIPE est une association qui œuvre pour la petite enfance et l'accompagnement à la parentalité grâce au soutien financier de la CAF, du département et des 8 communes de notre territoire.

L'association a besoin de personnes bénévoles... comme vous qui lisez cet article, et qui aimeriez bien participer à des temps conviviaux, échanger avec d'autres parents et professionnels, parler du quotidien mais aussi découvrir des activités familiales...ou autres : les idées nouvelles sont toujours les bienvenues à l'AIPE. Vous hésitez toujours ?? Allez voir son blog <http://aipeam.canalblog.com/> ou notre page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/aipeam>

Pour avoir plus d'informations : aipe.association@orange.fr / 04.76.35.66.75 et venez à l'Assemblée Générale de l'AIPE. **Mardi 13 octobre à 20 h** (Centre socio-culturel de Saint-Jean-de-Moirans).

ANIMATIONS

Manifestions sur la commune

En raison de la pandémie de COVID qui sévit depuis le mois de mars, nous avons été dans l'obligation d'annuler de très nombreuses animations : la Saint-Jean, les Virades, l'accueil des nouveaux arrivants et des bébés de l'année, le forum des associations dans sa forme habituelle (merci aux associations de la commune d'avoir mis en place des inscriptions dans vos locaux).

Le virus nous contraint à ne pas faire cette année la Mondée ni le repas des aînés (auxquels un colis sera proposé : ce qui ne remplacera pas ce moment convivial de partage !).

La décision difficile de maintenir ou non l'exposition d'arts du 14 novembre et le marché de Noël sera prise dans les jours qui viennent.

CCAS

Colis des aînés

Des membres du CCAS vous apporteront un courrier de demande de colis début octobre. Si vous avez 71 ans et plus et que vous n'avez pas reçu de courrier, veuillez le signaler au service CCAS de la mairie. Nous espérons que cette pandémie sera au plus vite jugulée et que nous pourrions nous retrouver lors d'un moment convivial aussitôt que cette période pénible d'inactivité forcée sera derrière nous !

PAYS VOIRONNAIS

Le tri se simplifie le 2 novembre !

Dès le 2 novembre, le tri devient plus simple ! Déposez tous vos emballages en plastique et tous vos papiers dans le bac jaune.

- C'est un emballage ou un papier ? Déposez-le dans le bac jaune !
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Déposez-les en vrac dans le bac (pas dans des sacs), sans les emboîter les uns dans les autres.

Attention !

Pour des raisons de sécurité et permettre le recyclage éternel, les emballages en verre doivent toujours être jetés dans les points verre prévus à cet effet et surtout pas dans les autres poubelles !

Les tournées se réorganisent... Une fois le geste de tri accompli, il restera très peu de déchets dans nos poubelles grises ne nécessitant plus autant de passages du camion de collecte. Alors que le volume et le poids des déchets non recyclables vont fortement diminuer, le volume et les poids des bacs jaunes vont augmenter !

Ces impacts nécessitent le changement des bacs de tri chez certains habitants mais surtout la réorganisation intégrale des circuits et des fréquences de collecte sur les 31 communes.

Chaque habitant recevra donc de nouveaux calendriers de collecte dans sa boîte aux lettres à mettre en application le 2 novembre, en même temps que les nouvelles consignes.

Que faire de votre bac bleu ?

A compter du 2 novembre, il ne pourra plus être utilisé pour la collecte des déchets. Deux possibilités : le rendre ou le conserver pour un autre usage. Si vous ne souhaitez pas le conserver, un agent viendra le récupérer après le passage du camion lors de l'une de vos dernières collectes de papiers en octobre. Dès lors, vous pourrez jeter vos papiers dans le bac jaune. Si vous souhaitez le conserver pour un autre usage, il suffira d'apposer un autocollant spécifique avant le 1er octobre, que vous recevrez fin septembre, avec vos nouveaux calendriers de collecte. Attention, il ne pourra en aucun cas être entreposé sur la voie publique.

Pour vous accompagner

Une équipe d'ambassadeurs du tri sillonne actuellement le territoire. Identifiés de badges personnalisés. Ils seront amenés à vous rendre visite du lundi au samedi en journée ou en soirée jusqu'à 19 h 30.

Des questions ?

Facebook Pays Voironnais - Officiel ou www.paysvoironnais.com

vivre ensemble

AGENDA ■ OCTOBRE 2020

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

- **Permanence des élus**
3 octobre de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
10 octobre de 9 h à 12 h
- **Collecte de sang**
12 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 au CSC
- **Assemblée Générale de l'AIPE**
13 octobre à 20 h
- **Permanence des élus**
17 octobre de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
31 octobre de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
7 novembre de 9 h à 12 h
- **Assemblée Générale de la MPT**
9 novembre à 20 h
- **Permanence des élus**
14 novembre de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
21 novembre de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
28 novembre de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
5 décembre de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
12 décembre de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
19 décembre de 9 h à 12 h

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début novembre. Faites parvenir vos articles avant le 15 octobre.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda d'octobre

info services

OCTOBRE

2020

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : 15

Police secours / gendarmerie : 17

Pompiers : 18

N° général : 112

Police municipale : 09 67 24 23 55

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Cassandra ROUGIER** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédiatrice, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90
- **Isabelle LABARTINO** • Sophrologue, animatrice
Sophrologue-voiron.fr - Tél : 06 22 31 89 61
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours

3919 : pour recevoir de l'aide

119 : enfance en danger

114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

■ Infos sections...de rentrée !

Les activités reprennent en suivant un protocole sanitaire très strict, spécifique à chaque type d'activités et consultable sur le site. Pour toute information et inscriptions, contacter la MPT.

Il reste des places dans les activités suivantes :

- « art floral » : mardi (tous les 15j) 17 h 30 - 19 h 30
- « italien » : mercredi 17h-18h (débutants), mercredi 18h - 19h30 (initiés)
- « natation adulte » : lundi 18 h 55 - 19 h 45
- « Qi gong » : mercredi 18 h - 19 h
- « relaxologie » : lundi 14 h 30 et 19 h 30
- « yoga » : mardi 18 h 45.
- « zumba » : vendredi 19 h30 et « zumba kids » : jeudi 16 h30 et 17 h30
- « Gym » : step, abdo fessiers/stretching, et gym tonique.

La « section musique », après une fin de saison bien compliquée, a ré-ouvert ses portes à partir du 21 septembre, pour accueillir tous les élèves en présentiel en respectant le protocole sanitaire de la MPT. Pour cette rentrée, l'équipe pédagogique se renforce en accueillant Sandra Amico, professeur de chant et technique vocale. Cette nouvelle discipline est ouverte à tous, enfants à partir de 7 ans et adultes qui souhaitent apprendre à chanter ou se perfectionner. Éveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans le mercredi.

Cours d'instruments : violon, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, guitare, basse, piano, batterie, chant.

La « vannerie » devrait se remettre au travail dès les 4 et 7 novembre et, si tout va bien, dans les nouveaux locaux. Naturellement si le protocole sanitaire peut s'appliquer totalement. Ce qui interdit de fait l'ancien atelier et conditionnera le nombre de participants et l'organisation de la nouvelle salle. Certains clubs voisins ont déjà repris sur matière sèche, pour notre part nous attaquerons sur matière fraîche, ce qui conditionnera également les premiers travaux et peut-être commencerons nous par quelques récoltes. Nous avons devant nous une année pleine de promesses, nous faisons tout pour qu'elles se réalisent.

La « relaxologie » : Une pratique issue de différentes disciplines alliant des exercices de respiration, d'Eutonie, de Do-In, de massages, de visualisation, de méditation

XPEO : Basés sur un travail d'étirement et de relâchement du corps, les exercices permettent de stimuler l'énergie vitale : le Qi.

Kundalini (méditation active) : elle libère du stress, nettoie les émotions, calme le mental et permet ainsi d'entrer facilement dans l'espace de méditation.

Trois démarches pour découvrir comment agir vous-même pour un « mieux-être » du corps et de l'esprit, et intégrer ces outils dans votre vie de chaque jour, grâce à des exercices simples et accessibles à tous.

Ados ou adultes, venez vous détendre en partageant un moment convivial.

Séances le lundi : 14 h 30 / 15 h 45 et 19 h 30 / 20 h 45

Renseignements : Françoise (animatrice) 06 78 10 16 98

■ Centre de Loisirs

Urgent : recherchons animateurs BAFA en cours ou complet et/ou CAP petite enfance. S'adresser à Dali, la directrice du Centre de Loisirs. Compte-tenu du protocole sanitaire, le mode d'inscription du Centre de Loisirs change : soit inscription obligatoire sur 3 jours consécutifs au moins, soit en forfait semaine. Vous trouverez le protocole Covid sur le site moupette.

■ Assemblée Générale

IMPORTANT : L'Assemblée Générale de la Maison Pour Tous aura lieu le **lundi 09 novembre 2020 à 20 h** au centre socioculturel, suivie d'un moment convivial si possible !